Communiqué de presse de l'Association pour la Liberté Académique (Alia)

Le 24 décembre 2025

Une victoire de la liberté académique dans une procédure bâillon : l'agence d'architecture retire sa plainte contre Mathias Rollot

Le 9 octobre 2025 Alia apportait son soutien à l'universitaire Mathias Rollot par un communiqué de presse dans lequel l'association dénonçait la procédure bâillon dont le maitre de conférences en architecture était victime. En effet, suite à la publication d'un article dans lequel il critiquait les pratiques « d'écoblanchiment » d'une agence d'architecture, celle-ci avait décidé de le poursuivre en déposant contre lui une plainte en diffamation.

Nous avons appris ce 19 décembre que l'agence s'est officiellement désistée de la procédure judiciaire qu'elle avait initiée. Alia se félicite du retrait de cette plainte, sans contreparties ni conditions. Cette décision constitue une reconnaissance que l'universitaire était bien dans son droit. Ainsi que le soutenait Alia, Mathias Rollot faisait usage de sa liberté académique lorsqu'il dénonçait, sur la base de son domaine d'expertise, les allégations environnementales possiblement infondées ou exagérées du cabinet d'architecture.

Plus que jamais Alia reste déterminée à conduire son combat pour protéger universitaires et chercheurs des procédures bâillons. Elle rappelle l'urgence à mettre fin à l'automaticité de la mise en examen lors de plaintes pour diffamation les concernant. Le droit des chercheurs et des universitaires doit être aligné sur le droit de la presse.

Cette victoire nous engage à redoubler nos efforts pour lutter collectivement contre la « trumpisation » de l'université et de la recherche, contre leur soumission au secteur privé et contre les atteintes à la liberté académique qui sont de plus en plus nombreuses, violentes et insidieuses.

Association pour la Liberté Académique Alia

contact@liberte-academique.fr
https://liberte-academique.fr

L'Association pour la Liberté Académique Alia compte 481 membres à ce jour. Elle a pour but de promouvoir et de défendre la liberté académique.